



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110039

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 4427
N/REF : 3/11/2024 0H14 C:016656 I:15962
V/REF : Contrat N°004427 du 14/10/1999

SDC Dali 2
CHEZ BNP PI RS
7 AVENUE DE LA GARE
BP 35157
26958 VALENCE CEDEX 9

IMMEUBLE : RESIDENCE DALI 2
RESIDENCE ETUDIANTS
16 RUE DE LA RIZE
69003 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : POMPE DE RELEVAGE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr S. HENOFF

CONTROLE ET ENTRETIEN DE LA POMPE DE RELEVAGE

- Vérification du bon fonctionnement du ou des moteurs
- Vérification de l'armoire de commande électrique
- Contrôle visuel de l'état de la ou des crépines
- Contrôle du bon fonctionnement du ou des flotteurs
- Nettoyage manuel de la cuve de réception des eaux résiduelles.

4 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Novembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHT-revTS1' - ICHT-revTS1}{ICHT-revTS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).

ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.

ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/12/2023

Prix de base du contrat : 242,94



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365**

Mois de l'indice de base : 12/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 11/2023 Valeur : 137,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	Entretien 1 pompe(s) de relevage	4/AN	320,43		320,43
	TOTAL H.T.				320,43
	T.V.A. a 10,00%				32,04
	TOTAL T.T.C.			En EURO	352,47

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.